

L'adhésion est le versement d'une somme d'argent témoignant de la volonté d'un individu ou d'une personne morale d'adhérer au contrat d'association. Elle ouvre droit à la participation à la vie associative, conformément aux statuts mais ne comporte pas de contrepartie. Elle ne peut donc être remboursée à l'adhérent même en cas de force majeure comme la COVID 19. Toute inscription est définitive pour la saison en cours et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un remboursement même partiel. Merci de votre attention et de votre compréhension.

NOMS :	Pièces à fournir : <input type="checkbox"/> • Certificat médical <i>Mention : Apte à la pratique du Taïso</i> <input type="checkbox"/> • Règlement de l'adhésion : 150€ <small>Règlement en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre du DOJO DE LA FORET DU MESNIL Les chèques sont encaissés en Octobre, Novembre et Décembre.</small> 150€ ou (75€ + 75€) ou (3x50€)	
Prénom :		
Sexe: <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Date de naissance :		
Adresse :		
Code postal :		
Commune :		
Port (1) :		Port (2) :
Fixe (1) :		Fixe (2) :
Email (1) :		
Email (2) :		

Adhérent Mineur = Autorisation parentale

Je soussigné, parent ou tuteur légal du mineur

Autorise un professeur ou un responsable du Club de TAÏSO du Tronchet, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Autorise le Club de TAÏSO du Tronchet à utiliser les photos faites de mon enfant lors des activités du Club, dans le cadre de la promotion de l'Association.

Le Tronchet, le Signature(s)

Adhérent Majeur

Je soussigné

Autorise le Club de TAÏSO du Tronchet à utiliser les photos faites de moi lors des activités du Club, dans le cadre de la promotion de l'Association.

Le Tronchet, le Signature

Personne(s) à prévenir en cas d'accident : Nom : Prénom :

Port :

Adresse : Code postal : Commune :